ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Cécile UNTERMAIER
Députée de Saône-et-Loire

Membre de la Commission des Lois Constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République
Groupe Socialistes et Apparentés

Frédéric CANNARD
Député suppléant

A l'attention de Monsieur le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance
Cabinet du ministre
Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance
139, rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12

Louhans, le 15 mars 2022

Monsieur le Ministre,

Mon attention a été appelée par Monsieur Philippe Duriaux, président du syndicat intercommunal des eaux de la région de Sennecey-le-Grand (71240) au sujet de l'augmentation du coût de l'électricité. Les questions posées sont celles de nombreux syndicats et j'ai souhaité vous en transmettre la teneur révélatrice d'une inquiétude rencontrée dans les organismes de cette nature, comme dans les entreprises.

Le syndicat en question dessert dix communes pour 5600 habitants, avec un réseau comprenant 115 kilomètres de conduite. L'organisme est en régie directe, gérant ainsi la production, la distribution et la facturation. Il possède son propre transformateur et se fournit en électricité auprès d'EDF entreprise, avec un abonnement d'une puissance de 105 Kw et une consommation annuelle de 360 000 Kwh. Le syndicat ne bénéficie pas du tarif réglementé.

Le contrat passé avec EDF électricité arrivant à échéance, le président s'est renseigné auprès de plusieurs fournisseurs d'électricité – Engie et EDF entreprise - et constate que les propositions de prix au Kwh ont explosé de plus de 150% en heures creuses et 240% en heures pleines, consécutivement à la crise sanitaire et la situation en Ukraine.

En l'espèce, les factures mensuelles passeraient de 5000 euros à plus de 10 000 euros, obligeant le syndicat à augmenter de 0,20 centimes/m3 le prix de l'eau uniquement pour ce poste, sans mentionner les surcoûts liés au carburant, au caillou, aux pièces de plomberie, entre autres. Contrairement aux communes, le syndicat ne dispose d'aucunes ressources propres, de dotations ou d'aides de l'Etat. Le budget est de plus en plus compliqué à équilibrer et la capacité d'autofinancement diminue drastiquement. Les abonnés seront donc impactés par cette hausse très importante, avec la liste des impayés qui s'en suit.

Face à l'augmentation soudaine et exponentielle des prix de l'énergie, le Gouvernement a annoncé dernièrement préparer un plan de résilience dont la teneur devrait prochainement être communiquée. Ce dernier, à destination des entreprises les plus impactées par la guerre et des ménages les plus fragiles, se veut sectoriel, d'après vos annonces et celles du Premier ministre.

…/…

9, rue des Dôdanes - 71500 LOUHANS- Tel : 03.85.75.76.77- Fax : 03.85.75.76.70 - c.untermaier@orange.fr
Assemblée nationale – 126, rue de l'Université – 75355 PARIS 07 SP – cecile.untermaier@assemblee-nationale.fr

Aussi, au regard de cette situation exceptionnelle, je vous remercie de bien vouloir prendre en considération, dans l'élaboration du plan de résilience, les EPCI, tels les syndicats des eaux, afin que ces derniers puissent être soutenus, voire bénéficier de prix raisonnables bloqués. Il s'agit là d'établissements proches des citoyens et en lien avec le tissu local, qui sont de véritables services d'utilité publique.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à cette demande et des éléments de réponse que vous serez en mesure de me communiquer, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Cécile UNTERMAIER

9, rue des Dôdanes - 71500 LOUHANS- Tel : 03.85.75.76.77- Fax : 03.85.75.76.70 - c.untermaier@orange.fr
Assemblée nationale – 126, rue de l'Université – 75355 PARIS 07 SP – cecile.untermaier@assemblee-nationale.fr